



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opca des professions libérales). Il propose une photographie comparative des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue sur trois années 2013, 2014 et 2015 au niveau du secteur et de chaque branche professionnelle.



TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION FAIBLE

Deux salarié salariés sur dix sont partis au moins une fois en formation sur les trois années 2013-2014-2015.

Ce taux est nettement inférieur à la moyenne du secteur.

Plus de quatre entreprises sur dix ont envoyé au moins un salarié en formation.

Le plan de formation est le principal dispositif utilisé.

La professionnalisation et plus particulièrement le contrat sont faiblement mobilisés.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés en 2015

			Ompl
Nombre d'entreprises	35 893	86 514	111 192
Effectif (ETP)	87 108	299 284	399 674

Deux indicateurs sont mesurés :

- le taux d'accès à la formation, rapport entre les salariés ayant suivi une formation au cours des trois dernières années et le nombre total de salariés présents dans les entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte) ;
- le taux d'entreprises formatrices, rapport entre les entreprises ayant au moins connu un départ en formation au cours des trois dernières années et l'ensemble des entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte).

Taux d'accès à la formation

	Taux d'accès des salariés à la formation			Taux d'entreprises formatrices		
	Ppro	Cpro	Plan	Ppro	Cpro	Plan
	0 %	1 %	20 %	1 %	3 %	17 %
	1 %	3 %	40 %	4 %	7 %	41 %
Ompl	2 %	3 %	43 %	5 %	7 %	44 %

Ppro : période de professionnalisation

Cpro : contrat de professionnalisation

Secteur santé

Branche professionnelle

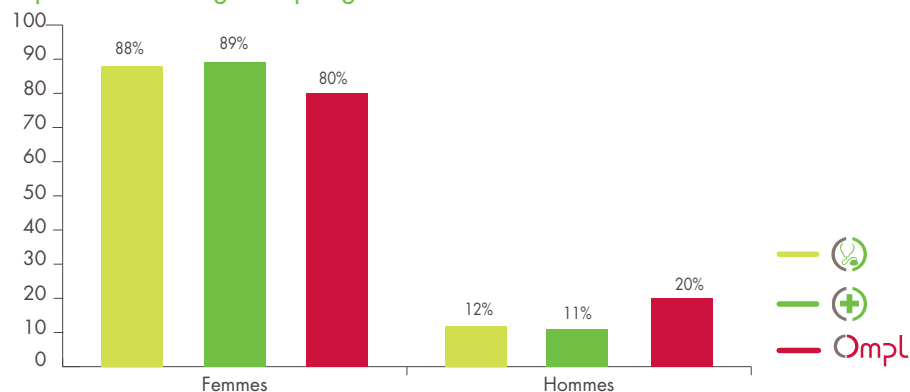
Cabinets médicaux



ÉGAL ACCÈS À LA FORMATION SELON LE GENRE

Au regard de leur poids respectif dans la population totale du secteur (93 % de femme), les femmes accèdent moins à la formation continue que hommes .

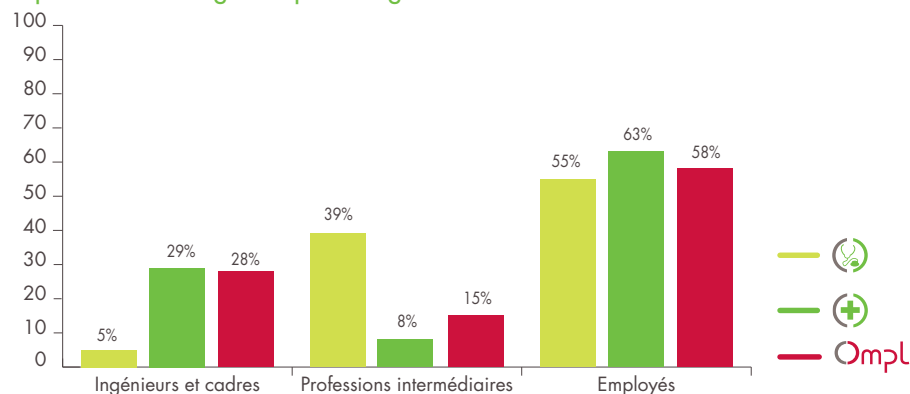
Répartition des stagiaires par genre



ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les professions intermédiaires sont surreprésentés parmi les stagiaires (17 % des salariés et 39 % des formés). En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un moindre accès à la formation professionnelle.

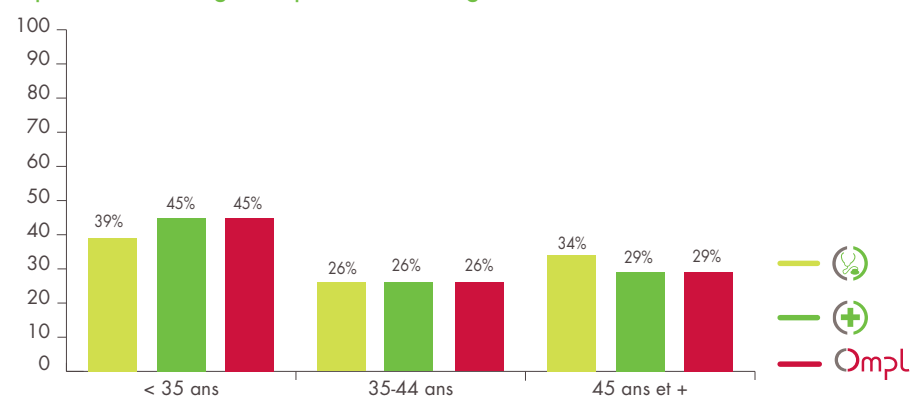
Répartition des stagiaires par catégorie sociale



ACCÈS INÉGAL SELON LA TRANCHE D'ÂGE

Les moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 39 % des formés contre 25 % des salariés. Les autres salariés sont une situation moins favorable.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge





ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Les salariés des TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 36 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient près de 98 % des salariés de la branche.

En revanche, les entreprises de plus de 10 salariés regroupent 64 % des stagiaires contre 2 % des salariés, il s'agit principalement de cabinets de radiologie.

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP



ACCÈS INÉGAL SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet se forment proportionnellement plus que ceux à temps partiel : ils représentent 75 % des stagiaires contre 59 % des salariés.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail

